



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

cumul emploi retraite

Question écrite n° 16109

Texte de la question

M. Jean-Marc Ayrault souhaite interroger Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité sur le problème du cumul que certains retraités peuvent effectuer avec un emploi. Il est fait mention de différents chiffres pour évaluer ce phénomène : il y aurait entre 500 000 et un million de personnes concernées par cette possibilité de cumul. Il souhaiterait en conséquence connaître l'évaluation actuelle de ce phénomène. D'autre part, il lui demande quelles mesures peuvent être envisagées pour supprimer à terme ces situations qui sont ressenties, en cette époque de sous-emploi, comme contraires au souci du Gouvernement de partager le travail, voire, à tout le moins de limiter ce cumul aux pensionnés disposant de faibles ressources.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Marc Ayrault](#)

Circonscription : Loire-Atlantique (3^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 16109

Rubrique : Emploi

Ministère interrogé : emploi et solidarité

Ministère attributaire : emploi et solidarité

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 29 juin 1998, page 3546

Question retirée le : 13 juillet 1998 (Retrait à l'initiative de l'auteur)